

Dépouillement Elu(e)s des AS
Pas de Calais 2 Décembre 2019
Bilan et Analyse de la Liste « Le Sport scolaire, un droit pour toutes et tous »

Procès verbaux dépouillés :

53 Procès Verbaux (40 Clg, 13 Lyc/LP) sur 213 Etablissements dans le département. (24,8% d'établissements participant)
 Seuls 4 PV non conformes pour des raisons de dates d'envois, 1 non conforme car envoyé uniquement au SD UNSS (Descartes Liévin) (0 PV non conforme pour composition du comité directeur)
 En 2015 : 80 PV dépouillés (avec en plus, beaucoup plus de PV non conformes pour des pb de composition du Comité directeur)

- La baisse du nombre d'établissements participant à cette élection questionne énormément. Pourquoi cette obligation statutaire qui s'impose à nous toutes et tous n'est pas mise en place dans ¾ des établissements ? la demande de formation / d'information formulée par les Elu(e)s des AS aussi bien à destination des collègues EPS que des chefs d'établissements Président d'AS trouvent toute sa justification (formation initiale et formation continue sur l'UNSS, ces obligations statutaires, ces démarches administratives, ces rouages,...)

- Le fait que la constitution des Comités Directeurs soit beaucoup plus respectée (et donc que les PV soient valides) est positif. La communication des services départementaux sur les modalités d'organisation a-t-elle été plus claire sur ce plan ? Les élu(e)s des AS dénigrent tout de même l'impréparation de la communication et de l'organisation de ces élections par la direction nationale. Pourquoi les services départementaux doivent-ils eux-même décliner des courriers, des PV alors que la direction nationale pourrait rédiger des courriers types à diffuser par le SD UNSS (et ainsi soulager la charge de travail des cadres, limiter les erreurs potentielles, unifier les fonctionnements sur le territoire,...).

Etudes des suffrages exprimés :

Voici le résultats des urnes : 281 suffrages exprimés pour "Tous acteurs" = UNSA (51,9%), 260 suffrages exprimés pour "Droit pour toutes et tous" (48%)
 Dans le tableau ci dessous, des résultats plus détaillés

	2015	2019	En collège	En lycée	En LP
Liste UNSA « Tous acteurs »	234 (32,5%) 1 siège	281 (51,9%) 2 sièges	192	50	39
Liste « Sport scolaire, droit pour toutes et tous »	484 (67,4%) 2 sièges	260 (48%) 1 siège	219	26	15

Analyses :

- Deux fois plus de voix obtenues dans les bahuts massivement conquis par l'UNSA (118 contre 63) malgré notre plus grande communication envers la profession (site internet dédié, « Lettre d'infos des Elus des AS »), notre appui local est moindre...
- C'est la plus grande part de voix obtenues dans les Lycées et LP qui fait la différence. D'où vient cette plus grande adhésion des comités directeurs de Lyc/LP vers la liste de l'UNSA ?
- La liste « Le sport scolaire : un droit pour toutes et pour tous », même si elle n'affichait son lien avec le SNEP, y est relié de part le soutien affiché par le bulletin académique. Y a-t-il la volonté des collègues de bousculer l'hégémonie du SNEP ?